



Douanier·e·s, soyons réalistes, exigeons l'impossible...

Depuis plusieurs mois, notre organisation syndicale alerte les agents du ministère sur les graves conséquences des conclusions du comité dit CAP2022. Depuis les bruits sur le passage du réseau de recouvrement douanier ou de la perception de certaines taxes des contributions indirectes à la DGFIP, entretenus par le DGFIP lui-même, à l'abandon ou le regroupement de certaines missions proposés par la Cour des Comptes dans son rapport du 11 décembre 2017, les sujets d'inquiétude ne manquent pas. Un article du Point de cette semaine prévoit d'ailleurs un grand "chamboule tout" dans les administrations de Bercy... Et tout cela dans le plus grand mutisme de notre DG, qui préfère dénoncer les soit-disant "fantasmes" de la CGT.

Peu importe ! La tornade CAP 2022 pourrait tout emporter dans les prochains mois et emplois publics, statuts des personnels, missions, droits et garanties pourraient en faire les frais.

Si la mobilisation unitaire, en particulier la forte journée du 22 mars, a été une réussite dans notre administration, les douaniers ne doivent pas en rester là. Les mesures annoncées par le gouvernement maintiennent l'essentiel de nos craintes sur le devenir de nos missions, de notre statut et de nos instances de concertation sociale.

Le document intitulé « refonder le contrat social avec les agents publics » prépare des décisions douloureuses qui ne seront pas sans conséquences sur les conditions de vie et de travail des agents des Ministères Économiques et Financiers déjà mises à mal par les incessantes réformes et restructurations qu'ils subissent depuis des années. A Bercy c'est déjà le grand « chambardement » permanent et on veut en « rajouter une couche » :

- ▣ en amplifiant la rémunération au mérite ;
- ▣ en recourant massivement aux contractuels en lieu et place des emplois statutaires de recrutement par concours
- ▣ en organisant la mobilité forcée dans la Fonction Publique avec des plans de départ dit « volontaire »
- ▣ en s'attaquant au dialogue social en faisant disparaître les CHSCT, sur le modèle de la Loi travail.

Face aux attaques sociales du gouvernement, plusieurs secteurs professionnels se mobilisent. C'est le cas chez les agents territoriaux, les cheminots, les électriciens, les hospitaliers, dans les universités, etc. Des assemblées générales et HTiI (heures trimestrielles inter-directionnelles d'information) sont organisées sur de nombreux sites de la DG-FIP, auxquelles participent des douaniers.

Nous invitons tous les douaniers à rejoindre là où c'est possible les secteurs en lutte, à organiser des assemblées générales avec les personnels de la DGFIP, à rejoindre les rassemblements en soutien aux cheminots et à participer à la journée nationale de mobilisation du 19 avril prochain ainsi qu'à la grande nouvelle journée de mobilisation de la fonction publique le 22 mai prochain.

**Tous unis contre les mesures de CAP 2022,
tous unis pour défendre et renforcer nos missions,
nos bureaux et brigades, nos conditions de travail,
nos salaires et notre statut !**

